**Déclaration générale de la République de Corée**

Je vous remercie, Madame la Présidente.

La délégation de la République de Corée souhaiterait adresser ses sincères remerciements à la Présidente et au Secrétariat de l’OMPI pour les efforts qu’ils ont déployés pour préparer la vingt-sixième session du CDIP, l’un des plus importants comités de l’OMPI.

Nous aimerions également remercier la délégation du Bangladesh pour avoir effectué la déclaration liminaire au nom du groupe des pays d’Asie et du Pacifique, à laquelle nous souscrivons.

Comme le rapport du CDIP l’indique, la délégation de la République de Corée reconnaît les progrès notables accomplis au fil des ans par le CDIP dans la mise en œuvre des recommandations du Plan d’action pour le développement.

Il est indéniable que la propriété intellectuelle constitue l’un des plus importants moyens d’instaurer un développement économique durable dans les pays en développement. À cet égard, l’Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) ne cesse de déployer des efforts pour réduire les disparités en matière de propriété intellectuelle au moyen de divers projets visant à soutenir les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA).

Même au cœur de la crise de COVID-19, le KIPO a mené des projets de partage de la propriété intellectuelle afin d’améliorer la vie des communautés locales dans les pays en développement et les PMA.

Cette année, un projet a été mis en œuvre aux Philippines pour améliorer la productivité de l’amidon d’arrow-root local, une source essentielle de revenu pour les populations locales. Afin de mettre au point une technologie qui soit adaptée aux conditions locales, nous avons aidé à la conception et à la distribution d’un équipement de traitement pour l’amidon d’arrow-root et nous avons parallèlement créé une marque associée en vue de contribuer aux activités économiques locales. En outre, au Kirghizistan, une serre à grande efficacité énergétique a été mise au point au moyen d’une technologie intelligente de culture afin d’améliorer les revenus et la qualité de vie de la communauté locale.

À ce jour, le KIPO a achevé avec succès 30 projets relatifs à des technologies appropriées dans 16 pays et 25 projets de développement de marque dans 15 pays afin de répondre aux besoins des PMA et des pays en développement.

Le KIPO a également entamé une étroite collaboration avec d’autres ministères du Gouvernement coréen afin de mettre en œuvre des projets de recherche-développement fondés sur des informations relatives à la propriété intellectuelle des pays en développement. Nous sommes notamment en train de mettre en œuvre un projet de recherche-développement visant à atténuer les effets des émissions des véhicules à moteur diesel sur les niveaux de pollution de l’air à Oulan-Bator, en Mongolie. Grâce aux informations relatives à la propriété intellectuelle, la technologie mise au point contribuera à réduire les gaz d’échappement des véhicules. Enfin, au Viet Nam, une technologie fondée sur le microbiome et la génomique contribuera à améliorer la robustesse et la productivité du bétail.

Dans le cadre des efforts visant à réduire les disparités en matière de propriété intellectuelle entre les États membres, le KIPO collabore avec l’OMPI à la réalisation de projets menés par l’intermédiaire du fonds fiduciaire de la République de Corée. À titre d’exemple, l’organisation de concours sur les technologies appropriées a permis aux communautés locales de prendre directement part à la mise au point de technologies présentant des implications pragmatiques pour leurs régions. Malheureusement, la pandémie mondiale a engendré des retards dans de nombreux projets, mais ceux-ci se poursuivront dès que la pandémie de COVID-19 sera maîtrisée.

Par ailleurs, le KIPO vise à dispenser divers programmes de formation en matière de propriété intellectuelle à l’intention des pays en développement, en collaboration avec l’Académie de l’OMPI. Même en situation de COVID-19, le KIPO a poursuivi ses efforts en réorganisant et en administrant des cours en ligne en vue d’une participation à distance.

Cette année, notamment, la deuxième session d’inscriptions au programme conjoint de master en propriété intellectuelle et politique de développement se fait en ligne pour 18 fonctionnaires de 16 pays en développement. Et les cours de l’Université d’été de 2021 sur les brevets, les marques, les dessins et modèles ainsi que la propriété intellectuelle ont également été administrés en ligne avec succès.

Nous attendons toujours avec intérêt de mener des discussions constructives sur ces initiatives tout au long de la session.

Je vous remercie, Madame la Présidente.